

L'évolution des banques suisse pendant la guerre jusqu'à fin 1943

Autor(en): **Dasen, Edouard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **3 (1945)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-132056>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'évolution des banques suisses pendant la guerre jusqu'à fin 1943

par EDOUARD DASEN

Dr ès sc. actuarielles

C'est toujours avec un vif intérêt que l'on étudie le volume publié annuellement par le Service d'études économiques et de statistiques de la Banque nationale suisse sur la situation financière et les résultats de l'ensemble de nos banques. Comme on peut prévoir que la guerre touche à sa fin, il importe d'essayer de donner une vue générale sur la manière dont se sont comportées nos banques au cours du conflit et la situation dans laquelle elles vont pouvoir aborder les difficiles problèmes de l'après-guerre. Grâce à l'ampleur des résultats comparatifs fournis par l'ouvrage des statisticiens de la Banque nationale suisse, on peut prétendre donner au public en général un aperçu de la situation financière de nos banques et on verra que sur le front de la défense économique et financière du pays celles-ci n'ont point failli à leur devoir.

Chiffre d'affaires et total du bilan

Au point de vue de l'évolution du chiffre d'affaires de nos banques, il semble par les chiffres ci-après qu'une certaine stabilisation est intervenue :

	Chiffre d'affaires en milliards de francs					
	1938	1939	1940	1941	1942	1943
Banques cantonales	35,0	34,6	34,2	35,8	38,2	38,5
Banques commerciales ..	108,2	99,2	67,7	61,7	63,0	61,1
Autres banques	18,4	16,3	15,0	15,7	17,0	17,7
Toutes les banques	161,6	150,1	116,9	113,2	118,2	117,3

Si la diminution du chiffre d'affaires global est imputable surtout à la diminution de celui des grandes banques commerciales, on a là une illustration frappante de l'effet de l'arrêt des opérations financières internationales. De plus, les banques commerciales ont souffert du fait que le règlement des opérations du commerce suisse avec l'étranger doit passer presque entièrement par l'Office suisse de compensation, ce qui représente pour elles une diminution du chiffre d'affaires de plusieurs milliards.

En ce qui concerne l'évolution du total du bilan des banques, lequel, exception faite d'une baisse fort compréhensible au début de la guerre, a sans cesse augmenté, elle s'est faite de la manière suivante :

	Total du bilan en milliards de francs					
	1938	1939	1940	1941	1942	1943
Banques cantonales	8,1	7,9	7,9	8,0	8,1	8,3
Banques commerciales ..	4,5	4,3	4,4	4,5	4,7	5,0
Autres banques	5,7	5,5	5,5	5,6	5,9	6,0
Toutes les banques	18,3	17,7	17,8	18,1	18,7	19,3

Si en 1939 le total du bilan des banques accuse une diminution de 576 millions de francs, les quatre années suivantes ont enregistré au total une augmentation de 1620 millions de francs, ce qui fait qu'à fin 1943 le total du bilan de nos banques est de 1 milliard de francs supérieur à celui de 1938. Comparée à l'augmentation de la somme du bilan des banques qui était intervenue de fin 1913 à fin 1918, celle qui s'est produite au cours du présent conflit n'en représente qu'un tiers. Il faut souligner qu'en tête des augmentations annuelles viennent nos grandes banques commerciales.

Structure et évolution du passif des banques depuis 1938

L'état de guerre est toujours très défavorable pour les banques, même si elles sont situées dans un pays non belligérant, car il engendre des crises de confiance. Par les chiffres ci-après, on se rendra compte que, sauf en 1939, la confiance du public dans nos établissements de crédit est restée intacte. Les « fonds étrangers » ont varié comme suit :

	Variation des fonds étrangers en milliards de francs					
	1938	1939	1940	1941	1942	1943
Banques cantonales	7,2	6,9	6,9	7,0	7,1	7,2
Grandes banques commerciales	3,6	3,4	3,6	3,7	3,9	4,2
Autres banques	4,9	4,9	4,8	4,9	5,1	5,4
Toutes les banques	15,7	15,2	15,3	15,6	16,1	16,8

Contre toute attente, on remarque que les grandes banques commerciales dont les relations avec l'étranger étaient très étendues ont continué à jouir d'une pleine et entière confiance de leur clientèle.

Les causes de la grande liquidité des banques continuent à résider dans les grosses dépenses de la Confédération pour la défense nationale et l'approvisionnement du pays, dans la reprise par l'Institut d'émission de l'or et des devises comme contre-valeur des exportations suisses et pour satisfaire aux besoins de devises suisses de gouvernements étrangers, ainsi que dans les revenus accrus de l'agriculture, de l'industrie et d'une partie de l'artisanat. De plus, la diminution des stocks de marchandises qui ne peuvent être remplacées a contribué à accroître la liquidité.

Si une grosse partie des fonds dont disposait le public a été placée dans les banques au cours de la guerre, la forme de dépôt adoptée s'est fortement modifiée depuis 1938. A ce sujet, les chiffres suivants sont très significatifs :

	Répartition des principaux postes des fonds étrangers en pourcent de la totalité des fonds étrangers				
	Année	Comptes de chèques et comptes créanciers à vue	Dépôts d'épargne	Livrets de dépôts	Obligations et bons de caisse et emprunts par obligations
Banques cantonales	1938	8,52	39,62	1,71	38,60
	1943	10,74	41,12	1,64	33,63
Grandes banques commerciales	1938	45,02	4,80	10,17	20,57
	1943	51,24	4,52	8,42	14,80
Toutes les banques	1938	16,28	34,79	4,85	31,71
	1943	20,16	35,82	4,19	26,09

La comparaison de ces pourcentages montre que le public a donné la préférence aux placements à vue.

Au sujet des dépôts d'épargne, il y a lieu de mentionner que de fin 1938 à fin 1942 ceux-ci ont diminué de 5,47 milliards de francs à 5,21 milliards de francs, pour remonter à 6 milliards de francs à fin 1943. C'est avec intérêt que l'on constate qu'en 1943 les dépôts effectués ont été de 260 millions de francs supérieurs au montant des retraits.

Du fait de l'abondance de liquidité, l'intérêt moyen payé sur les dépôts d'épargne a constamment diminué. De 2,81 % en 1940, il tombe à 2,57 % en 1943 contre 2,61 % en 1942. A fin 1943, plus de 50 % des dépôts d'épargne sont rentés à un taux ne dépassant pas 2 ½ %. Mentionnons encore qu'en 1943 le taux d'intérêt moyen sur les livrets de dépôts n'a été que de 2,25 % contre 2,27 % l'année précédente.

Quant au taux d'intérêt des obligations de caisse, il s'établit en 1943 en moyenne à 3,23 % contre 3,32 % en 1942. Il est bon de relever qu'à fin 1943, 57 % de l'ensemble des obligations de caisse des banques n'étaient rentés qu'à un taux de ou inférieur à 3 %.

D'après un tableau dressé par le Service de statistique de la Banque nationale suisse, il appert des bilans des banques que l'épargne atteint 10,5 milliards de francs en 1943 et les placements hypothécaires 9,7 milliards de

francs. Les cantons où l'épargne est supérieure à un demi-milliard de francs sont : Zurich (2004 millions), Berne (1837 millions), Saint-Gall (950 millions), Argovie (809 millions), Vaud (706 millions), Bâle-Ville (578 millions). Cette répartition géographique ne tient pas compte du domicile du client.

Disons quelques mots sur les « fonds propres » des banques (capital plus réserves). Aucune modification importante n'est intervenue au cours de la guerre. Pour l'ensemble des banques, les « fonds propres » s'élèvent à 2,21 milliards de francs à fin 1943 contre 2,13 millions de francs à fin 1938. Comparés aux « fonds étrangers », les « fonds propres » représentent le 13,16 % de ceux-ci contre 13,57 % à fin 1938. Pour les grandes banques commerciales ce pourcentage est de 16,22 % contre 18,35 %, tandis que pour les banques cantonales il est de 12,50 % contre 11,87 % à fin 1938.

Il est réjouissant de constater que pour la période de cinq ans terminée à fin 1943, les pertes et amortissements ont été couverts à concurrence de 84,41 % par des virements au compte de pertes et profits, et 15,59 % par des prélèvements sur les réserves. On est heureux aussi de voir que les pertes et amortissements sont d'année en année moins forts et qu'en 1943 ils ne représentent plus que 58 % environ des chiffres de 1939.

Structure et évolution de l'actif des banques suisses depuis 1938

Les faits se sont chargés de justifier la politique de grande liquidité poursuivie par les banques déjà depuis avant la guerre. Les retraits provoqués par l'ouverture des hostilités ont été aisément supportés.

Les chiffres ci-après montrent les modifications intervenues dans l'actif des banques :

Principaux postes de l'actif en % du total du bilan	Banques cantonales		Grandes banques commerciales		Toutes les banques	
	1938	1943	1938	1943	1938	1943
Caisse, compte de virements et compte de chèques postaux	5,47	3,94	23,51	11,79	9,27	5,59
Avoirs en banque à vue	0,91	1,09	9,43	5,03	3,57	2,56
Avoirs en banque à terme	0,28	0,29	2,59	1,76	0,98	1,14
Effets de change	1,60	3,79	9,96	19,63	3,45	7,14
Comptes courants débiteurs	6,80	5,71	23,18	20,80	11,56	10,58
Avances et prêts à terme fixe	6,48	5,77	9,45	6,30	7,38	5,97
Avances et prêts à des corporations de droit public	4,99	4,07	2,14	1,58	3,41	2,85
Placements hypothécaires	61,42	60,32	8,18	8,13	48,16	46,63
Titres et participations permanentes	9,44	12,64	6,53	22,56	8,83	15,06

Parmi les postes présentant des caractéristiques spéciales, on remarquera que les « effets de change » ont plus que doublé depuis 1938. La raison en est que les banques comptabilisent sous cette rubrique les bons du Trésor et les bons de caisse de la Confédération. Ce poste s'élève à fin 1943 à 1,38 milliard de francs, soit 750 millions de francs de plus qu'à fin 1938. Quant aux souscriptions des banques aux emprunts à long terme de la Confédération, elles figurent sous le poste « Titres et participations permanentes ». De 1,6 milliard de francs à fin 1938, celui-ci a passé à 2,9 milliards à fin 1943. De la fin de 1938 jusqu'à fin 1943, les banques ont acquis pour 1088 millions d'obligations de la Confédération et des C.F.F. soit le 40 % environ des 2,78 milliards de francs demandés depuis le début de la guerre par la Confédération au marché des capitaux. On voit donc que l'épargne de l'économie et des particuliers a été d'une manière indirecte fortement mise à contribution. Des 409 millions de francs représentant l'augmentation en 1943 du portefeuille des banques en obligations de la Confédération et des C.F.F., 209 millions concernent les grandes banques commerciales et 132 millions les banques cantonales.

La diminution constante des débiteurs et avances et prêts à terme fixe est un phénomène que l'on constatait déjà depuis plusieurs années. Ce processus de contraction semblait cependant se ralentir depuis 1935, quand les événements de 1940 lui ont donné brusquement plus d'ampleur. Contre toute attente, une certaine stabilité intervient dès 1941 et en 1942 et 1943 un accroissement est à enregistrer. Cet accroissement n'a pas été uniforme dans toutes les catégories de banques ; il est particulier aux grandes banques commerciales. Si, antérieurement à 1939, la diminution s'explique aisément par la liquidation aussi rapide que possible d'avoirs à l'étranger et par la stagnation des affaires indigènes, l'augmentation enregistrée dès 1942 doit, elle, être attribuée en partie à l'activité accrue de l'industrie et de l'artisanat et au coût plus élevé du financement des stocks, ce qui a entraîné une certaine demande de crédits. Le crédit des banques a été également mis à contribution pour des travaux tels que la construction d'abris pour la protection aérienne, des travaux d'amélioration, etc. Il est intéressant de constater chez les banques commerciales que le pourcentage des débiteurs en blanc par rapport au total des débiteurs a passé de 20,41 % en 1938 à 25,3 % à fin 1943. Cette augmentation est réjouissante, car il est bien connu que les affaires en blanc rapportent davantage que les affaires gagées.

Evolution de la liquidité des banques suisses depuis 1938

Comme nous l'avons déjà relevé plus haut, les dépôts dans les banques ont été effectués depuis la guerre plutôt à court qu'à long terme, ce que montre l'accroissement continu du pourcentage des engagements à court terme par rapport au total des engagements. Comme on le constatera ci-après, le dit pourcentage est particulièrement élevé chez les grandes banques commerciales :

Engagement à court terme en % du total des engagements			
Année	Banques cantonales	Grandes banques commerciales	Toutes les banques
1938	16,74	57,66	26,20
1939	16,89	60,40	26,59
1940	16,79	63,36	27,12
1941	17,50	64,74	28,36
1942	19,00	64,61	29,61
1943	19,06	64,21	30,09

Afin de pouvoir faire face aisément à toutes les éventualités qui peuvent se produire en période troublée, les banques ont donc été obligées de maintenir une grande liquidité et ce dans une proportion supérieure au minimum requis par le règlement d'exécution de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. A fin 1943, les disponibilités effectives (encaisse, avoirs en compte de virements à la Banque nationale suisse et avoirs en compte de chèques postaux) couvraient comme suit le montant des disponibilités exigées par la loi :

Banques cantonales	8,1 fois
Grandes banques commerciales	4,9 fois
Toutes les banques	5,9 fois

Rien ne saurait donner une image plus exacte de l'état de liquidité des banques suisses que les chiffres du tableau ci-après :

Année	Disponibilités et actifs facilement mobilisables <i>effectivement indiqués</i> en %					
	des engagements à court terme			du total des engagements		
	Banques cantonales	Grandes banques commerciales	Toutes les banques	Banques cantonales	Grandes banques commerciales	Toutes les banques
1938	108	99	103	18	57	27
1939	86	93	91	15	56	24
1940	96	96	95	16	61	26
1941	105	96	99	18	62	28
1942	106	96	100	20	62	30
1943	114	99	105	22	64	32

L'examen de ces chiffres rend superflu tout commentaire relatif à l'excellent état général de la liquidité de l'ensemble des banques.

Evolution des résultats financiers des banques suisses depuis 1938

Malgré le ralentissement des affaires dû à la guerre, la faible demande de crédits par suite de l'abondance des disponibilités monétaires, l'arrêt quasi complet des transactions commerciales et financières internationales, la stagnation des affaires de bourse, les banques suisses ont pu d'une manière générale maintenir un certain courant d'affaires. La variation relative par rapport à 1938 des bénéfices bruts et nets accusés par les banques était la suivante à fin 1943 :

	Bénéfice brut	Bénéfice net
Banques cantonales	+ 7,69 %	+ 1,12 %
Grandes banques commerciales .	— 1,02 %	— 15,31 %
Toutes les banques	+ 4,77 %	— 4,59 %

Si pour l'ensemble des banques on enregistre une légère augmentation du bénéfice brut (fr. 293 millions en 1943 contre fr. 280 millions en 1938), on constate par contre une diminution du bénéfice net (fr. 91 millions en 1943 contre fr. 96 millions en 1938), due aux frais d'administration plus élevés (allocations pour renchérissement du coût de la vie au personnel) et à l'aggravation des charges fiscales. Pour les grandes banques commerciales, le pourcentage des frais d'administration par rapport au bénéfice brut était de 70 % en 1943 contre 67 % en 1938. Si pour cette catégorie de banques la part du bénéfice brut absorbée par les frais généraux est encore si forte, il faut l'attribuer au fait que par suite de l'arrêt des transactions internationales une grande partie du personnel ne s'occupe que de travaux peu rémunérateurs (établissement des affidavits, travaux pour la perception de l'impôt à la source sur le revenu des valeurs mobilières, etc.).

Les charges fiscales, pour l'ensemble des banques, sont à fin 1943 de 21 % supérieures à celles de 1938. Rappelons que l'impôt sur la fortune dit « sacrifice pour la défense nationale », qui nécessita un prélèvement sur les réserves de 5,2 millions de francs, sera répété en 1945.

Par le tableau ci-après, on verra le rôle important que jouent les banques comme source de revenus pour l'Etat et les employés.

Année	Salaires (I)	Versements aux institutions de prévoyance (II)	Impôts et taxes (III)	Total I - III	Divi- dende	Divi- dende en % du bénéfice brut	Total I-III en % du bénéfice brut
	en millions de francs						
1938	102,1	6,3	21,1	129,5	78,5	28,0	46,3
1939	103,1	6,5	20,7	130,3	71,0	25,7	47,2
1940	102,7	6,9	25,5	135,1	70,0	25,5	49,2
1941	105,9	7,8	25,3	139,0	70,7	24,9	49,0
1942	112,0	8,6	25,3	145,9	70,8	24,2	49,9
1943	116,3	9,3	25,6	151,2	71,0	24,2	51,6

Les actionnaires qui, rappelons-le encore, courent tous les risques de l'entreprise, ne reçoivent donc qu'une rémunération qui est inférieure au 50 % des sommes que touchent les employés et l'Etat.

Les grandes banques commerciales, très sensibles aux événements extérieurs, ont vu leur rendement diminuer constamment. En 1943, le bénéfice net de cette catégorie de banques en % du capital à renter n'est plus que de 4,15 % contre 4,86 % en 1938.

* * *

Sur la base des bilans trimestriels publiés au cours de 1944 par les grandes banques commerciales et les banques cantonales, on peut émettre l'opinion qu'à fin 1944 la situation des banques suisses ne sera pas très différente de celle qui ressort de l'exposé ci-dessus. Cette situation est très satisfaisante et on ne peut que se féliciter de la remarquable aisance avec laquelle notre industrie bancaire a su faire face aux difficultés de l'heure, s'adapter à des conditions nouvelles et arriver à maintenir un appareil intact prêt à reprendre des tâches nouvelles.

Si, comme nous l'avons relevé plus haut, nos banques ont accordé sans restriction leur concours à l'Etat, dont elles sont devenues d'importants créanciers, il faut souhaiter que celui-ci s'efforcera à son tour de leur faciliter les choses lorsqu'il deviendra nécessaire pour elles d'entreprendre une sorte de dénationalisation. Il serait hautement préjudiciable à l'économie du pays si les grandes banques commerciales en particulier adoptaient une mentalité d'obligataires. Il a été tant détruit pendant ces dernières années, que l'après-guerre attend d'elles une mentalité d'actionnaires, c'est-à-dire que les banques utilisent leurs fonds pour la création d'entreprises nouvelles.

E. D.